REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE LORETO DI TALLANO

Séance du 13 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 13 avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du MAIRE ARRII Jean Pierre

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	5	5 Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :
M. ARRII JEAN PIERRE, M. BETEILLE ROBERT, M. SERRA JEAN LUC, M. SERRA BAPTISTE, M. DESBRIERES ALAIN

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :
M. FIORI GABRIEL

Etai(en)t excusé(s) :
M. FIORI GABRIEL

Date de la convocation
04 avril 2024

Date d'affichage
04 avril 2024

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
SERRA Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

15 avril 2024

et publication du

15 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Jean-Pierre ARRII, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, vote l'affectation du résultat

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	**24 643,28**
- un excédent reporté de :	**29 618,84**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**4 975,56**
- un excédent d'investissement de :	**198 187,44**
- un déficit des restes à réaliser de :	**0,00**
Soit un excédent de financement de :	**198 187,44**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	**4 975,56**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**0,00**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**4 975,56**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**198 187,44**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LORETO DI TALLANO

le Maire ARRII JEAN PIERRE

le(s) secrétaire(s) de séance